

Classification en paracyclisme

À l'instar des catégories de poids de corps dans les sports olympiques de combat, ou encore des catégories d'âge, les cyclistes en situation de handicap sont répartis dans différentes classes qui regroupent des compétiteur(ice)s ayant des capacités comparables à performer dans l'épreuve considérée.

Le cyclisme se pratique sous 4 formes différentes en compétition: le handbike (vélo à bras pour les personnes en fauteuil roulant), le vélo traditionnel, le tricycle (pour les infirmes moteurs cérébraux ayant des troubles sévères de coordination) et le tandem (pour les malvoyants et non-voyants).

Les classes sportives tiennent compte de ces différentes formes de pratique.

Les principales caractéristiques des sportifs sont (liste non-exhaustive) :

Hand-cycle

Propulsion en position couchée

H1 et H2 : cycliste tétraplégique

H3 : cycliste paraplégique sans mobilité volontaire du tronc

H4 : cycliste paraplégique avec tronc fonctionnel

Propulsion en position à genoux

H5 : paraplégique, amputé, infirme moteur cérébral ayant opté pour cette position

Vélo solo

C1 : Hémiplégie sévère (droite ou gauche) ou diplégie (handicap des deux membres inférieurs)

Amputations multiples, de membres inférieurs et supérieurs.

C2 : Hémiplégie modérée (droite ou gauche)

Amputation fémorale sans utilisation de prothèse et amputations multiples assimilées.

C3 : Atteinte neurologique ou fonctionnelle des deux membres inférieurs, amputé fémoral utilisant une prothèse.

C4 : Amputation tibiale unilatérale ou troubles neurologiques associés.

C5 : Amputation ou atteinte unilatérale de membre supérieur.

S : Cycliste sourd ou malentendant.

Vélo tandem

Tous les cyclistes déficients visuels, classifiés B, courent ensemble. Cette classe sportive concerne tous les cyclistes ayant une absence de perception de la lumière, ou une acuité visuelle de 6/60 au meilleur œil, et/ou un champ visuel de moins de 20 degrés. La classification se fait par rapport au meilleur œil avec la meilleure correction, c'est à dire que tous les athlètes qui utilisent des verres de contact ou correctifs doivent les porter pour la classification, qu'ils entendent ou non les porter pendant la compétition.

Tricycle

T1 : Quadriplégique, souvent avec athétose (Tremblements).

T2 : Diplégique, souvent avec spasticité (Raideurs).

Chaque classe sportive est précédée de la lettre M pour les hommes et de la lettre W pour les dames.